CondoAide

Pourquoi CondoAide pour notre syndicat

Proposition pour le conseil d'administration

Le contexte

La Loi 16 (décret 991-2025) est en vigueur au Québec depuis le 14 août 2025. Toutes les copropriétés divises doivent dès maintenant tenir un carnet d'entretien établi par un professionnel autorisé, faire réaliser une étude du fonds de prévoyance projetée sur 25 ans, et délivrer une attestation conforme à l'article 1068.1 du Code civil. Le premier carnet et la première étude doivent être obtenus au plus tard le 15 août 2028 (Loi 16, art. 151). La méthode actuelle (Excel + Google Drive) ne répond pas aux obligations de conservation prévues à l'article 1070 du Code civil.

Ce que CondoAide nous apporte

1. Préparation Loi 16 : carnet, étude du fonds et attestation centralisés
2. Comptabilité : importation bancaire, suivi des dépenses, états financiers prêts
3. Registre conforme art. 1070 : modifications tracées, suppressions réversibles, hachage cryptographique de chaque document

Ce que ça remplace

- Tableur Excel maintenu manuellement (heures de l'administrateur bénévole)
- Fichiers Google Drive non conformes art. 1070 (suppressions intraçables)
- Documentation papier dispersée
- Heures de comptable amplifiées par la désorganisation

Ce que ça coûte

Forfait recommandé pour notre syndicat : Démarrage ou Gestion. Coût mensuel : 39 $ ou 79 $. Annuel (deux mois gratuits) : 390 $ ou 790 $. Forfait Gratuit jusqu'à 5 unités pour évaluer sans engagement.

Nos données

Hébergement au Canada · Politiques de gouvernance publiées · Sans engagement long terme · Export complet à tout moment (CSV, PDF)

Prochaines étapes (recommandées)

1. Adopter la résolution ci-dessous au prochain conseil
2. Mandater [nom administrateur] pour finaliser l'adoption
3. Migration des données prévue sur 1-3 heures (jusqu'à 20 unités)

Résolution proposée

Sur proposition de _____ , appuyée par _____ , il est résolu que le syndicat de copropriété _____ adopte la plateforme CondoAide pour la gestion des obligations Loi 16, de la comptabilité et du registre numérique. Le forfait choisi est _____ , au coût mensuel de _____ $. [nom administrateur] est mandaté pour finaliser l'adoption.